

Samuel S. Couturier

14/05/24 00:18

Enquête publique - DESSERTE DE LUCON

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis entrepreneur sur Sainte Gemme La Plaine depuis 10 ans, né à Luçon il y a environ 43 ans. J'ai également été le président du club d'entreprises gemmoises.

Je viens de reprendre les objectifs de la déviation inscrite dans le résumé non technique en page 7, à savoir :

1. Améliorer la desserte de Luçon, de l'autoroute A 83 à la RD 949 par un axe permettant une circulation rapide, fluide et sécurisée ;

J'ai quelques interrogations à ce sujet : Comment sera améliorée la desserte de Luçon (situé à l'ouest de Sainte Gemme La Plaine) alors que la déviation passe à l'est par une 2x2 voies ? Au contraire dans le sens A83=>La Rochelle, on va créer un axe d'accélération fort en sortant de l'A83 avec des ralentissements forts à la fin de cet axe après Sainte Gemme La Plaine en pleine zone Natura 2000. Donc oui, la circulation sera plus rapide (peut-être trop rapide), mais elle ne sera certainement pas plus fluide et ni plus sécurisée qu'actuellement. Cela risque même d'accentuer les phénomènes de bouchons pouvant exister 4-5 week-end par an.

2. Contribuer à la sécurisation des traverses d'agglomération de Saint-Jean-de-Beugné et de Sainte-Gemme-la-Plaine ;

Quel est aujourd'hui le taux d'accidentologie sur la RD137 (Portion A83- rond-point des 4 chemins) ? Sauf erreur ce taux est plutôt faible (0,3 accident/an). Créer cette 2x2 voies ne va pas nécessairement baisser ce taux d'accidentologie, il est même à parier que ce taux augmentera sensiblement. Commencer par interdire la traversée de ces 2 communes aux Poids Lourds (sauf desserte local serait déjà une grosse amélioration).

3. Améliorer le cadre de vie des habitants de ces deux communes.

Alors cela risque d'améliorer le cadre de vie de certains habitants (Ceux situés de façon directe le long de la RD137), mais au détriment d'autres habitants situés près de la déviation et qui connaîtront des nuisances sonores et visuels importantes.

Ces 3 objectifs me paraissent un peu légers voir injustifiés pour entreprendre un chantier à 56 millions d'euros. En tant que chef d'entreprise, mais aussi en tant qu'expert-comptable, je pose cette question : cette dépense d'investissement est-elle vraiment indispensable au vue des objectifs et surtout en ses temps de restrictions budgétaires (Notre ministre du budget doit faire des économies à hauteur de 10 milliards d'euros).

Autre point de réflexion et non des moindres de mon point de vue : la commune de Sainte Gemme a souvent été citée en exemple pour son dynamisme économique dans son ensemble (Plus d'une cinquantaine d'entreprises présentes sur son territoire : artisans, commerçants, industries et professions libérales). Du côté de Saint Jean de Beugné, l'entreprise familiale SICARD est un fleuron du Sud Vendée. Je ne vois aucune trace de l'impact économique dans le résumé non technique de cette déviation. Je peux affirmer que certains commerçants vont voir leur chiffre d'affaires baisser de 30 %, car c'est la part liée au commerce « de passage », ce qui risque à terme de les mettre en difficulté.

Enfin pour terminer, j'évoquerai simplement des incohérences dans le tracé de cette déviation avec l'impossibilité de reprendre la direction de Saint Jean de Bugné à la sortie de Sainte Gemme, sans parler des problématiques liées à la loi ZAN (Quel impact pour le monde agricole ?)

Vous l'aurez bien compris je suis très sceptique sur ce projet de déviation et je m'oppose à ce projet.

Bonne fin de journée,



23 rue Lavoisier
17440
05 46 44 00 08

AYTRÉ

Samuel
Expert-comptable associé

Couturier

06 [redacted]

Conseil aux entreprises | Expertise comptable | Audit

Membre eürus

